90222 - Dire à un mécréant à l'occasion de sa fête Je te souhaite du bien ou le meilleur peut il être considéré comme une manière de le féliciter?

question

Je sais qu'il est interdit de féliciter les mécréants à l'occasion de leurs fêtes puisque cela implique la confirmation de fausses croyances...Mais, m'est il permis d'envoyer à ceux d'entre eux que je connais des messages qui ne contiennent pas de félicitations mais des expressions telles sue : Je te souhaite du bien ou Je te souhaite le meilleur. avec l'intention de souhaiter qu'ils soient bien guidés?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il est prohibé de féliciter les mécréants à l'occasion de leurs fêtes, comme vous l'avez mentionné. Référez vous à la question n° 947 et à la question n° 81977.Il semble que le fait d'envoyer un message à ceux d'entre eux que vous connaissez à l'occasion de leurs fêtes, avec un contenu tel que:Je te souhaite du bien ou le meilleur revient à le féliciter. Cependant, si vous envoyiez un tel message en dehors de leurs fêtes avec l'intention de les appeler (à l'Islam) et par désir de les guider bien, il n' y aurait pas d'inconvénient à le faire.

D'après Abou Moussa, les Juifs faisaient semblant d'éternuer en présence du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dans l'espoir de l'entendre dire: Puisse Allah vous accorder Sa miséricorde mais il disait : Puisse Allah vous guider et améliorer votre état... (Rapporté par l'imam Ahmad,19089) et par Abou Dawoud,5038) et par at-Tirmidhi,2739 et déclaré authentique par al-Albani dans al-Irwaa,1277.

L'auteur d'Awn al-Maaboud dit:« Il (le Prophète) ne leur disait pas : Puisse Allah vous accorder Sa

miséricorde parce que Sa miséricorde est réservée aux croyants (musulmans) mais il priait pour l'amélioration de leur état dans le sens de bien les diriger et de les assister à adhérer à la foi (musulmane)

Prier pour qu'un mécréant soit bien guidé ou que son état s'améliore signifie demander qu'il adhère à la foi (musulmane) Par conséquent, il n'y a aucun inconvénient à le faire. Mieux, cela s'atteste dans la Sunna du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui)

Allah le sait mieux.